



**Le Crotoy Préservé  
et Authentique**

**Le Collectif des Riverains « Pour le mieux  
vivre en Baie de Somme, au Crotoy**

## **CR de la réunion odeurs du Centre conchylicole du Crotoy – Mairie – 8 août 2016**

Présents :

**Mme Jeanine Bourgau** Maire du Crotoy

**Mmes Géraldine Chamillard, Christine Lebrun**, adjointes au Maire du Crotoy

**Mrs Jean-Louis Vignolle, Serge Porquet, et Jean Devismes** adjoints au Maire du Crotoy.

**M. Thierry Bizet** – Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral (SMBS)

**M. Etienne Vallé** – Mytiliculteur

**Mme Lucette Delaby** – Collectif des riverains et administratrice LCPA

**Mme Brigitte Schâfer** – responsable ODALYS

**Mme Fruitier Christiane et Mrs Joël Poidevin – Jacky Fildard** – riverains Lotissement Barre-Mer

**Claude Callu** – riverain Lotissement Barre-Mer et adhérent LCPA

**Mme Marie-Ange Gomart** – rue des Tamaris et adhérente LCPA

**M. Jean-Claude Chamillard** – secrétaire de LCPA

**Non invité : Délégation VEOLIA.**

### **Début de la réunion 16 heures par un tour de table pour la présentation des participants**

**Lucette Delaby** s'étonne de la présence d'un seul mytiliculteur car il lui semble qu'ils sont tous concernés par le problème des odeurs. M. Bizet lui demande de ne pas poser les questions dès à présent pour ne pas gêner le déroulement de la réunion. Les questions pourront intervenir ensuite Lucette Delaby lui répond : O.K vous avez raison, un seul représentant suffit car ce ne sont pas les hommes qui sont mis en question mais l'outil de travail qu'on leur a vendu.

**M. Bizet continue sur un sujet très technique** : le début du C.C. et les problèmes d'ammonium (résolus), d'E. Coli, puis du ver Polydora, qui est un ver invasif qui colonise les bouchots et finit par former un tapis très épais de vase très fine et pratiquement intraitable. Les mytiliculteurs passent régulièrement dès le mois d'avril les pieux « bouchots » au Karcher pour les éliminer, sinon les moules sont étouffées et meurent.

Le C.C comprend 14 ateliers. Les mytiliculteurs se réunissent régulièrement

Des analyses sont effectuées chaque mois aux ateliers et le résultat est affiché au C.C.

L'eau de rinçage des moules est pompée dans la baie, stockée dans des grands réservoirs et vendue aux Mytiliculteurs pour laver les moules au C.C après les avoir rincées en mer et passées au tambour.

L'autre partie de la réserve d'eau (réservoir séparé pour question sanitaire) est utilisée pour la purification du fossé technique.

**M. Bizet** dit qu'au départ, il y avait juste un problème d'ammonium.

*(cependant, dès 2011, le GEMEL cible certains dysfonctionnements : parmi eux, un apport massif de vase dans les fossés de rejet du C.C ayant effet la réduction de l'efficacité du système de traitement de l'eau avant rejet dans l'estran et une augmentation des nuisances olfactives aux*

*abords du site)*

Les fossés, très larges, avaient été imposés pour des contraintes paysagères et pour recevoir les U.V du soleil qui devaient aseptiser les eaux de rejets dans les fossés. Mais la vase s'est formée. *(et n'a pas permis ce miracle au Crotoy.)*

**M. Bizet** continue en nous disant que des tuyaux de 300 m de long emportent les eaux de rejet des fossés du C.C jusqu'à un regard sur la plage à 100 m et les eaux doivent être filtrées par un matelas de galets et continuer dans l'estran. Malheureusement le matelas est colmaté et le filtrage ne se fait pas. *(Depuis longtemps les eaux des rejets bloquées font apparaître un « geyser », sa flaque et son ru se répandent dans la baie à marée basse. Ceux-ci sont propulsés avec la marée montante vers la plage surveillée et vers le port.)*

Nous sommes tous très surpris d'apprendre qu'il n'y a pas de tuyau suffisamment long pour évacuer les eaux usées plus loin dans la Baie. Les rejets devraient être synchronisés avec l'heure des marées descendantes et emportés au large et ne pas, comme actuellement, serpenter dans la baie à marée basse et la polluer.

Mr Bizet nous dit que les odeurs et la pollution ne font qu'un, qu'il n'y a pas de problème pour la nappe phréatique car les fossés du C.C sont bâchés au fond.

**M. Etienne Vallé** précise que si l'eau n'était pas stagnante dans les fossés, le problème ne se poserait pas. Il propose le busage des fossés du C.C. **Lucette Delaby** est d'accord avec lui, car les fossés fermés ou couverts par une bâche éviteraient la dissipation des mauvaises odeurs vers les riverains.

En juillet 2016 une action transitoire a été autorisée : la mise en place de panneaux anti-odeurs (durée 3 mois). Clémence Gariglietti nouvelle chargée de mission du Comité régional de la conchyliculture a remis le test en mains propres à des riverains qui doivent retourner dans les 3 mois le test complété par eux avec indication des vents...une indication des odeurs de 0 à 10. Les réponses-Tests sont retournées pratiquement dans les 15 jours: les odeurs persistent, test non concluant. Inefficace

**M. Jacky Fildard** se lève et donne à Mme le Maire, aux adjoints et à M. Bizet des photos explicites des fossés de la ville côté piste cyclable de l'année dernière, et du mois juillet 2016. Il dit, ça n'a rien à voir avec les odeurs du C.C mais qu'il a déjà demandé plusieurs fois que les fossés côté ville soient aussi curés.

**M. Joël Poidevin** demande pourquoi dans les eaux pluviales du C.C qui sont évacuées dans les fossés côté ville, près de la grande haie trouve-t-on des coquilles de moules ? Quand ils nettoient les casiers avec les karchers avec l'eau de leur atelier, cette eau qui s'écoule suit le même chemin que les eaux pluviales qui arrivent dans le fossé côté piste cyclable. Pourquoi s'écoulent-elles dans le fossé réservé aux eaux pluviales côté piste cyclable ??? Elles doivent être dirigées vers le tout-à-l'égout.

Il lui est répondu qu'il s'agit peut-être de moules sauvages. **Joël Poidevin** dit qu'il n'a jamais vu des moules pousser sur un toit ou dans les gouttières.

**Mme Lucette Delaby** indique que les fossés du C.C ont été curés en décembre 2015 et pose la question de savoir pourquoi un lit de craie n'a-t-il pas été posé à ce moment-là comme il avait été prévu en 2015 ?

Réponse de **Mr Bizet** : le coût.

**Mme Marie-Ange Gomart** : les odeurs sont insupportables lorsque nous mangeons dans notre jardin , nous sommes souvent obligés de rentrer dans notre maison, enfermés pour finir notre repas. Nous aussi, nous ne sommes pas contre les mytiliculteurs mais contre l'émanation des mauvaises odeurs.

**M. Etienne Vallé** : les odeurs, oui c'est peut-être gênant, mais ce ne sont que des odeurs.

**Mme Lucette Delaby** : oui mais des odeurs d'œufs pourris, ça veut dire du gaz.

**M. Etienne Vallé** trouve que respirer du gaz n'est pas grave à en voir la forme de Lucette Delaby.

**Mme Marie-Ange Gomart**: une année qui passe à respirer ces odeurs, c'est une année de notre vie.

**M. Jean-Claude Chamillard** fait état d'un mail reçu par un adhérent de LCPA, André Delacourte, de la part de M. Florent-Giard de la DDTM80 où il est écrit : « le fonctionnement du C.C n'est toujours pas satisfaisant et qu'il est mis tout en œuvre avec le maître d'ouvrage pour solutionner au plus vite cette situation. Une étude va démarrer en septembre 2016 pour résoudre définitivement les dysfonctionnements ».

*Au passage, c'est reconnaître implicitement que le C.C présente une erreur manifeste de conception dès l'origine.*

**Mme le Maire** dit que la Mairie et le Syndicat Mixte ont provisionné chacun 23000 euros pour la nouvelle étude et M. Bizet précise que ce ne sera pas le bureau d'études qui s'est occupé de la création du C.C qui sera choisi.

Grande soulagement de l'auditoire.

**Mme Lucette Delaby** demande pourquoi n'y a-t-il pas des analyses des eaux de rejet dans la Baie à la disposition du public .A l'appui de photos aussi explicites, elle nous fait voir la résurgence sur la plage: une fois avec une eau claire comme la bouteille d'eau qu'elle a sur la table, d'autres photos également prises en juillet 2016 où les couleurs varient du marron clair au marron foncé. A quel moment sont faits les prélèvements dits améliorés par rapport à l'année dernière ? d'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre les résultats des analyses peuvent être très différents.

**Mme Brigitte Schäfer** « Odalys », demande à M. Bizet d'être tenue informée car elle a une réunion des copropriétaires dans sa Résidence de Tourisme au mois de septembre.

#### **Solutions possibles proposées par le SMBS :**

1. canaliser les fossés en mettant un tunnel en béton ou gros tuyau raccordé à une réserve de 450 m3 d'eau (utilisation d'un jour d'eau pour les mytiliculteurs)
2. diminuer la largeur du fossé avec de la craie pour évacuer l'eau au plus vite de façon à améliorer la sortie gravitaire
3. mettre une pompe de refoulement plus puissante
4. augmenter la longueur de la conduite bilan forcée vers le chenal de la baie.  
Il est prévu le lancement de l'étude (46000 euros) pour résoudre définitivement les dysfonctionnements du C.C. Réalisation des travaux au plus vite et revoir le prix de l'eau qui pourrait être diminué.
5. Prolongation de la DSP d'un an avec Veolia
6. très prochainement une réunion : sur la pollution en baie de Somme.

7. **M. Bizet** attend l'autorisation de la police des eaux pour des lâchers d'eau de façon expérimentale (mais on ne connaît pas encore la fréquence des lâchers)

**Solutions proposées par le Collectif des Riverains** pour une action rapide :

1. prolonger le tuyau d'évacuation des eaux de rejets assez loin dans l'estran
2. synchroniser le rejet des eaux avec les marées descendantes, les rejets ne seraient jamais au contact de la baie et seraient immédiatement emportés au large (il faut décaler la programmation en fonction des horaires des marées) et peut-être acheter une pompe de refoulement plus puissante.
3. couvrir les fossés du C.C avec un busage ou avec une bâche style couverture d'hiver de piscine pour éviter la diffusion des mauvaises odeurs aux abords du C.C.

A la fin de la réunion à 18h30, Lucette Delaby distribue à toutes les personnes présentes un exemplaire du texte écrit par le Collectif des Riverains, les photos et copie du rapport du GEMEL en 2011.

### **Odeurs du Centre Conchylicole**

Problème récurrent depuis 2011 puisque la Mairie et le Syndicat Mixte Baie de Somme nous ont invité à cette réunion encore aujourd'hui 8 août 2016.

### **Conclusion**

**M. Florent-Guiard de la DDTM80** est déterminé à tout mettre en œuvre avec le maître d'œuvre pour solutionner au plus vite la situation et résoudre définitivement les dysfonctionnements.

**M. Thierry Bizet Directeur du SMBS** est déterminé à obtenir rapidement les autorisations pour effectuer des travaux efficaces.

**Mme Jeanine Bourgau, Maire de le Crotoy** est déterminée à conserver ses 150 emplois.

**Les Mytiliculteurs** sont déterminés à exercer leur métier avec un outil de travail enfin aux normes.

**Les Riverains, les Crotellois** sont déterminés à conserver « leur Baie » propre et dans sa diversité.

**Revenons-nous enfin dans un cercle vertueux ?**

**Compte rendu rédigé par les riverains siégeant à la réunion, le Collectif des Riverains « Pour le mieux vivre en Baie de Somme au Crotoy » et l'association Crotelloise LCPA**